

Ville préfecture, située au cœur de la Vendée, La Roche-sur-Yon est **un territoire dynamique** qui compte plus de 100 000 habitants au sein d'une agglomération composée de 13 communes.

Fiche de poste : agent d'entretien spécialisée en vitrerie

Cadre statutaire :

- Catégorie C de la filière technique
- Cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux

Service d'affectation et lieu d'embauche :

- Direction des bâtiments, service entretien et hygiène des locaux
- Au Centre Technique Mutualisé - 116 rue Monge ZI Nord – 85000 LA ROCHE SUR YON.
- Directement sur site.

Position hiérarchique :

- Placé sous la responsabilité hiérarchique du responsable de ce service

Missions :

Effectue seul ou en équipe l'enchaînement des travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des surfaces et locaux du patrimoine de la collectivité. Agent spécialisé, il sera amené à assurer :

- La remise en état de locaux.
- Les travaux de nettoyage approfondi.
- Les travaux techniques de remise en état de tout style de sol.
- Le nettoyage de vitrerie.
- Un renfort ponctuel d'équipe en place sur site.
- Des remplacements ponctuels d'agent en poste.

Toutes ces opérations sont réalisées avec du matériel et des produits adaptés.

Relations fonctionnelles :

Relations internes principalement avec :

- Le responsable de service.
- Les autres encadrants du service.
- Les agents du service.

Relations externes principalement avec :

- Les Responsables des sites, les utilisateurs.
- Le personnel des autres services.
- Les usagers des sites.

Principales responsabilités ou tâches :

Cet agent devra respecter scrupuleusement :

- Veiller aux mesures et règles d'hygiène et de sécurité lors des interventions.
- Assurer des prestations de qualité suivant le cahier des charges du site. Autonomie limitée à l'exécution. Responsabilité dans l'utilisation du matériel.
- Respecter les mesures et les règles d'hygiène et de sécurité sur les sites.
- Réaliser avec soin le travail demandé.
- Gérer avec rigueur les produits d'entretien mis à sa disposition ainsi que le maintien en état du matériel.
- Respecter les règles de sécurité dans le stockage des matériels et produits.
- Travail défini, contrôlé, évalué par le responsable de l'équipe d'entretien spécialisé.
- Une grande discrétion.

Compétences et qualités requises :

Professionnelles :

- Remise en état, nettoyage approfondi et entretien des locaux
- Décapage des revêtements au mouillé ou au sec.
- Protection des revêtements de sol par application d'émulsion.
- Protection des revêtements textiles.
- Nettoyage de la vitrerie (faible et grande hauteur).
- Organiser méthodiquement son travail en fonction du planning et des consignes orales ou écrites.
- Manipuler et porter des matériels et des machines.
- Effectuer le choix et le dosage des produits en fonction des surfaces à traiter.
- Lire les étiquettes et respecter les consignes d'utilisation.
- Dépoussiérer, aspirer, balayer, laver, désinfecter des locaux et des surfaces.
- Identifier les différents matériaux.
- Respecter les conditions d'utilisation des produits.
- Différencier les produits acides et alcalins.

Tri et évacuation des déchets courants :

- Changer les sacs poubelles. Nettoyer les containers.
- Opérer le tri sélectif.
- Répartir les différents déchets dans les conteneurs adaptés.

Contrôle des locaux :

- Vérifier l'état de propreté des locaux et adapter la prestation en fonction.
- Identifier les surfaces à désinfecter.
- Respecter la discrétion requise, lors des interventions dans les locaux occupés.
- Détecter les anomalies ou dysfonctionnements et les signaler à son responsable.
- Assurer la vérification des cours avant l'arrivée des élèves.

Matériel et produits :

- Nettoyer les matériels et les machines après usage.
- Ranger méthodiquement les produits après utilisation.
- Vérifier la quantité et la qualité des produits et consommables.

Lavage du linge :

- Assurer l'entretien du linge.

Tâches annexes :

- Installation des distributeurs (savons, papiers...).

Personnelles :

- Capacité d'organisation.
- Savoir s'adapter à des postes, des équipes, des locaux et des horaires différents.
- Disponibilité et réactivité.
- Très grande discrétion et diplomatie.
- Capacité à travailler en équipe.
- Réaliser un travail soigné.

Contraintes et difficultés du poste :

- Obligation d'appliquer les consignes de sécurité sur les installations ou sur les chantiers.
- Travaille seul ou en équipe. Déplacements à l'intérieur du site d'intervention ou sur plusieurs lieux différents
- Horaires variables en fonction du planning de travail et en dehors des heures normales de fonctionnement du service (en fonction des chantiers)
- Déplacements fréquents (permis B).
- L'activité peut s'exercer en présence des usagers (espaces publics, etc.) ou en dehors des heures de travail de l'établissement concerné
- Un comportement peu aimable dans la relation aux usagers peut nuire à l'image de la collectivité
- Une erreur dans les processus de nettoyage peut entraîner la dégradation de matériel (textiles, revêtements, mobiliers, équipements, etc.), voire une intoxication
- Obligation de port de vêtements professionnels adaptés et EPI ; en fonction du type d'intervention
- Travail en intérieur et extérieur.
- Travail en hauteur sur échafaudage ou nacelle élévatrice (titulaire du CACES).
- Assurer les remplacements sur d'autres sites.
- Manipulation et utilisation de produits chimiques.
- Port de charges et utilisation de machines.
- Pénibilité physique, station debout prolongée.

Horaires :

Horaires : 35 heures hebdomadaires du lundi au vendredi de 6 h à 19 h (exceptionnellement le samedi). Certaines opérations peuvent nécessiter des horaires atypiques.

Congés : les périodes de congés devront être programmées en fonction des besoins du service.

Avantages liés au poste :

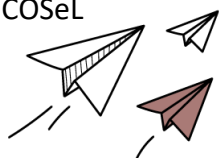
IFSE groupe 2.

Titre repas

Participation employeur mutuelle labellisée - Prise en charge maintien de salaire

Prime annuelle

CNAS / COSeL



Pour nous contacter et/ou postuler :
recrutement@larochesuryon.fr ou sur
emploi.larochesuryon.fr